

569

Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 569 27 novembre 1980
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Marcel Burri
Jean-Daniel Delley
Marc Diserens
Yvette Jaggi

Un portrait de la Suisse

2 décembre: jour J du recensement fédéral de la population. 35 000 «agents recenseurs» au travail dans toute la Suisse. Et au bout de ce gigantesque travail, entrepris pour la quatorzième fois depuis 1848, le portrait de la Suisse sous l'angle démographique, mais aussi une prise du pouls du pays à de multiples chapitres économiques ou sociaux.

Ras-le-bol de ces questionnaires, assez de ces contrôles, assez de fichiers, assez de statistiques à qui on fait dire n'importe quoi: la grogne gagne sans cesse du terrain. L'opération recensement prend l'eau avant même d'entrer dans sa phase décisive. Et tous les amalgames y passent: alerte à un KIS qui ne dit pas son nom, alerte à une nouvelle manœuvre de l'Etat tentaculaire, alerte à une administration toujours plus gourmande de données qui lui permettront de se glisser dans la sphère personnelle des citoyennes et des citoyens!

Face à cette sorte d'additions des méfiances, la Confédération, maître d'œuvre, semble se faire aussi discrète que possible. Quels sont les moyens consacrés à la promotion et surtout à l'explication d'une entreprise qui coûtera tout de même la bagatelle de 60 millions de francs? On reste confondu devant cette discrétion aussi honteuse qu'officielle qui nimbe jusqu'ici les tenants et aboutissants de l'opération. On imagine bien que dans notre pays un débat public préalable sur les caractéristiques de l'enquête projetée ait été inconcevable! Mais aujourd'hui, à peine quelques chiffres et quelques admonestations livrés à la presse, à la radio et à la télévision; et rien sur le fond, très peu sur le pourquoi, rien de précis sur l'utilisation des renseignements recueillis.

Risquons une hypothèse: cette retenue de Berne ne

doit rien au hasard; c'est une concession supplémentaire à la longue tradition d'opacité à l'helvétique, à tous les niveaux, une opacité qui est la condition «sine qua non» du laisser-faire, du maintien des privilèges acquis, de la conservation des marges de manœuvre incroyables laissées à l'économie privée.

Bref, on évite d'entrer en matière. Et que surtout le recensement n'apparaisse pas comme un outil de gouvernement! Cela pourrait encore donner argument à ceux qui passent leur temps à crier «moins d'Etat» et qui le gèrent, cet Etat, à leur profit, depuis des décennies.

Dans ces conditions, il faut rappeler que chacun, de la fourniture des informations (obligation de renseigner) aux retombées de leur analyse, est directement concerné par le recensement dont les résultats influenceront tout de même la vie politique et sociale suisse. Et cette évidence: le confidentialisme ambiant ne sert pas, et de loin, les intérêts des plus déshérités. Voyez plutôt les interdépendances fondamentales qui pourront être éclairées après le 2 décembre: vieillissement démographique et financement de la sécurité sociale; concentration géographique de la population et aménagement du territoire; localisation des activités et disparités économiques régionales; formation scolaire et professionnelle — profession apprise — profession appliquée et recyclage; typé d'activité et durée hebdomadaire du travail; inégalités devant la mort (et donc devant l'AVS) et catégories socio-professionnelles; travail féminin et procréation; entre autres.

Certes, le questionnaire proposé n'est pas entièrement celui qu'on aurait pu souhaiter. Où sont les questions sur le revenu et la fortune, par exemple? Certes, il y a cette ambiguïté importante d'une «chasse à l'habitant» qui débouche dans le cadre communal, et par le bon vouloir de la Confédération — résignée ici à une exploitation directe des

SUITE ET FIN AU VERSO

Un portrait de la Suisse

informations collectées qui «s'est toujours faite» — sur une «chasse au contribuable».

Certes, on peut rêver d'un recensement mené sur d'autres bases, plus modernes, tels ces sondages affinés par couches successives de population qu'on connaît aux Etats-Unis. Mais c'est tout notre outillage statistique qui devrait être alors rénové et perfectionné en conséquence (et l'on sait que notre sous-développement dans ce secteur n'est pas innocent!).

Certes... Mais à défaut de projecteurs bien réglés, utilisons au moins la bougie qu'on nous propose pour voir de quoi la Suisse a l'air.

COURRIER

La grande frousse des automobilistes

Ce n'est pas une surprise: la «ceinture» (mais systématiquement, on passe le «casque» sous silence) nous vaut un abondant courrier. Et souvent très polémique, dans la ligne des «points de vue» que Gil Stauffer publiait dans ces mêmes colonnes sur le sujet (DP 565 et 567).

Nous restons sur nos positions: elles ont été encore illustrées, «grosso modo», par Jean-Daniel Delley dans son texte «Liberté de vivre», paru il y a quinze jours (DP 567). Mais nous donnons ci-dessous, au risque de lasser le lecteur qui aura entre-temps absorbé les multiples «dossiers» publiés par la presse quotidienne, quelques extraits de deux lettres particulièrement significatives qui nous sont parvenues (parmi d'autres réactions).

Elles nous serviront de point d'appui pour repren-

dre plus largement le débat¹, une fois la mousse de la votation fédérale retombée.

La parole, tout d'abord, à un lecteur genevois, M. J.-F. M., qui a le mérite supplémentaire de n'avoir pas été anesthésié par le gris-vert et d'avoir confié ses lignes à la poste militaire!

L'ÉCONOMIQUE ET L'HUMAIN

«Une fois n'est pas coutume, je ne suis pas d'accord avec la position adoptée par DP au sujet de la ceinture de sécurité. Et par conséquent (une fois n'est pas coutume) je suis entièrement d'accord sur ce sujet avec Gil Stauffer.

» Je suis étonné, depuis plusieurs semaines, de voir DP soutenir une réglementation qui accorde la priorité à l'économique sur l'humain. Et je suis choqué de voir DP mettre dans le même panier les opposants aux limitations de vitesse et les opposants à l'obligation de boucler sa ceinture. Car si la non-limitation de vitesse est la liberté de mettre en danger les autres usagers de la route, ainsi que ses propres passagers, la liberté de ne pas mettre sa ceinture n'est que celle de peser des risques pour soi-même, à la limite de choisir sa propre mort.

» Ce qui est en question, ce n'est bien sûr pas le petit geste anodin de s'attacher au départ, de se détacher à l'arrivée — encore qu'une véritable normalisation des systèmes d'ouverture me semble être un des préalables à toute obligation. Ce qui est en jeu, ce sont les conséquences possibles, et ici apparaît un préalable autrement important: non pas que la ceinture soit absolument efficace —

¹ Une occasion supplémentaire de noter combien nous apprécions l'échange de correspondance dont les lecteurs prennent l'initiative. Bien souvent, malheureusement, la place nous manque pour ouvrir la rubrique «courrier». Mais toujours ces missives stimulent notre travail de réflexion collective ou nous engagent sur des pistes qui nous avaient échappé: expérience faite, très rares sont celles qui n'ont pas d'écho dans ces colonnes (Réd.).

mais que, dans tous les cas où elle n'est pas efficace, elle ne soit qu'inutile, et non nuisible.

» Rien à redire à l'obligation d'installer des ceintures sur tous les véhicules: chacun, conducteur ou passager, doit avoir la possibilité de s'attacher, s'il pense ainsi s'éviter le pire. Mais, tant que les préalables ci-dessus ne sont pas réalisés, l'obligation de «la boucler» est criminelle. Tout argument «économique» — même s'il s'agit d'économie «sociale» — devrait en effet s'effacer devant ce principe: chacun a le droit de préférer un risque, même grand, de mourir assommé contre le pare-brise, à un risque, même minime, de mourir attaché et brûlé (...)

Et ces lignes qui nous parviennent de Suisse allemande (M. E. A. à Hinwil):

LE «ÇA»

«(...) S'ajoutant à la psychose anti-tabac (je vous fais grâce des autres!), exemple caractérisé d'exorcisation obscurantiste, la névrose automobile est en passe de dégénérer en folie répressive, avec l'obligation de s'attacher pour protéger... son prochain? Non: soi-même. L'élément altruiste, il fallait s'y attendre, s'exprime en coûts. Fous à lier est bien l'expression qui convient.

» Esclaves du «ça» sous toutes ses formes, perdus à l'absolue liberté d'être selon une nécessité propre et intrinsèque, les métaphysiciens du bonheur sécurisant «aménagent les libertés» (*sic*) en les élaguant, taillant et ordonnant selon un plan qui instrumentalise les plans en fonction d'un édifice bientôt inhabitable. L'autoritarisme machinal d'une société sans âme est le produit obligé d'un humanisme décadent parce que fondé sur la primauté du «ça».

» Entre la crapulerie libérale de droite et le crétinisme réducteur de gauche, il est impardonnable de s'obstiner à faire une distinction qui attribuerait à la seule droite le monopole du fascisme. Si, dans l'acception formellement incorrecte du terme qui

s'est généralisée, le fascisme exprime un mépris fondamental de l'unicité du sujet face à des exigences objectives toutes-puissantes, il faut bien reconnaître que la gauche, du fait de l'odieux tic technocratique qu'elle a emprunté à la droite, contribue largement à imposer un autoritarisme anonyme que, borgne, elle ne décèle qu'à droite.

»(Gauche! gauche! gauche-droite-gauche!...)

»La jeunesse actuelle ne s'y trompe pas, qui considère avec un mépris égal et légitime, tant l'obscurantisme de la droite que celui de la gauche, dont l'absurde antagonisme ne met en jeu que des apparences recouvrant une abomination commune: l'absolutisation du «ça» et l'instrumentalisation du sujet (...)

»Au cas où, devant la marée montante des suicides, du désespoir terroriste, de la rage torturante, de l'alcoolisme, de la drogue et de l'aliénation mentale, vous ne l'auriez pas encore compris, voici ce que le sujet point encore fossilisé et souffrant d'être toujours plus instrumentalisé veut enfin pouvoir hurler: *nous en avons marre de vos croisades anti-problèmes!!!* Nous en avons marre de leur cortège d'interdits, de tabous, de mesures régulatrices et répressives, de vos normes assassines et de votre normalité inhumaine. Vos problèmes sont de faux problèmes, qui masquent la Raison véritable de leur existence: la subordination constante, totale et universelle du Moi au «ça».

»Ce n'est pas en attachant physiquement l'homme à sa voiture qu'on préservera son intégrité. Car le règne de la sacro-sainte bagnole est déjà en soi une atteinte grave à l'intégrité. Ce n'est pas dans les campagnes anti-tabac, anti-alcooliques et anti-bouffe que réside le salut de l'homme. Ce sont les conditions mêmes qui rendent le tabac désirable (avec tant d'autres choses!) qui asservissent l'homme. Dans la même logique, le sujet aliéné par l'appropriation cherche la fuite dans l'appropriation. Fumer, boire, tuer et se tuer ne sont que les symptômes d'une maladie existentielle fatale, dont le virus est le «ça». Qu'il soit de gauche ou de droite, le fascisme est «ça». Allez donc vaincre «ça» avec «ça»!...»

FINANCES FÉDÉRALES

Immobilisme et fébrilité

Le déficit fédéral — 1,3 milliard annoncé pour 1981 — obsède. Obsède le Conseil fédéral, le chef du Département des finances, l'administration. Le conseiller Ritschard ne se contente pas, comme le veut la responsabilité qu'il a accepté d'assumer, d'attaquer de front ce problème difficile; il l'a littéralement intériorisé, tourmenté lui-même par la force des comparaisons et des images qu'il destine au public. Le service de la dette coûte chaque jour 2,5 millions: hémorragie, saignement continu, jamais coagulé. Cauchemard.

L'administration agit en conséquence, à la mesure de l'angoisse. Le déficit devrait en trois ans être ramené de 1,3 milliard à 130 millions. Dix fois moins. Bravo, mais c'est sur le papier! Pour atteindre ce résultat, irréaliste dans son ambition et dans les délais, les mesures les plus diverses sont envisagées; taxes sur les poids lourds, augmentation de l'ICHA, extension de l'ICHA à l'énergie, opérations fiduciaires soumises à l'impôt anticipé, utilisation de la répartition des tâches Confédération-cantons comme moyen de transfert financier.

Ce tir, qui n'est plus du coup par coup, mais du tir à répétition avec large arrosage, suscite des réactions de défense quasi totale. Nervosité et inefficacité.

DÉDRAMATISER

Deux possibilités de laisser les choses se décanter.

La première consiste à dédramatiser les résultats de la Confédération. Pour que les choses soient

comparables, il serait bon qu'elle adopte le plan de comptes recommandé à l'ensemble des collectivités suisses. Le déficit apparaîtrait sous un autre éclairage. Certes, sérieux, n'autorisant pas le laisser-couler, mais un peu moins dramatique.

Dans le même ordre d'idées, tendre à un assainissement qui pourrait être par exemple la moitié de l'actuel déficit. Opération possible.

LE CAP DE 1981

La deuxième est de ne pas vouloir à tout prix faire de la prorogation du régime financier en 1981 une opération de redressement des finances. En demandant trop à l'ICHA, on réveillera les vieilles oppositions conjuguées de la gauche et de la droite. Or, sur ce sujet capital, il ne faut prendre que le minimum de risques.

De même, le transfert des tâches Confédération-cantons doit être une opération blanche, une fois admise la mise de départ des cantons de 250 millions. Toute volonté d'aller au-delà de ce montant ferait capoter l'ensemble.

Après la prorogation, l'enjeu sera plus simple. D'une part des impôts nouveaux (poids lourds, voire vignette pour les tunnels ou les autoroutes, imposition des obligations étrangères détenues par des Suisses), d'autre part des restrictions nouvelles.

La droite dès lors serait mise au pied du mur. Quelles restrictions supplémentaires? Il faudra qu'elle l'avoue. Et la balance entre les impôts nouveaux et cette volonté d'austérité ne sera plus affolée comme jusqu'ici, mais sensible à la charge des plateaux.

A. Gavillet

Une multinationale n'est pas une ligue de charité

Après le triomphalisme tranquille des années sans histoire, Nestlé s'est vu acculé à la défensive face aux violentes attaques dont il a été l'objet. La multinationale de Vevey s'est maintenant ressaisie, elle inaugure l'opération dialogue en invitant des publics sélectionnés (clergé, enseignants) et en proposant d'elle une image toute en nuances: en gros, Nestlé dans le monde actuel ce n'est pas la panacée mais ce n'est pas si mal. L'entreprise suisse accepte de se faire juger par des experts extérieurs. Qu'on entende bien, c'est elle qui passe commande et elle reste libre de diffuser les résultats. Aujourd'hui c'est un jeune économiste communiste italien, Frederico Rampini, qui examine l'activité de Nestlé en Indonésie, demain René Dumont rapportera sur l'impact de la firme veveysanne en Amérique latine.

Nestlé en Indonésie, c'est une brochure illustrée de 24 pages sur papier glacé. Sérieux scientifique

garanti: un auteur bardé de titres universitaires, des tableaux statistiques, des notes de bas de page; un auteur peu suspect de bienveillance à l'égard des multinationales.

Il s'agit pour l'auteur de déterminer l'impact d'une usine de fabrication de lait condensé «sur l'environnement agricole où (Nestlé) acquiert le lait frais et l'impact sur l'environnement semi-urbain dans lequel se trouve l'usine».

LE CONSTAT DE L'EXPERT

Du côté des producteurs de lait tout d'abord. Nestlé achète le lait frais à trois coopératives auxquelles il apporte son appui technique; les producteurs sont ainsi assurés de pouvoir écouler leur production. Le revenu paysan augmente, l'argent devient un instrument de la vie économique du village et favorise la diffusion de biens de consommation «qui dans un tel environnement semblent superflus» (motos, transistors...). A noter que les achats sur place de Nestlé ne représentent que 4% de la matière première utilisée par l'usine.

A l'usine ensuite. Située dans un village de 6000

habitants, elle occupe 450 employés; les salaires sont dans la moyenne nationale de la branche, les frais médicaux payés et la productivité aussi bonne qu'en Europe; 90% des ouvriers font partie du syndicat, fort peu actif (le droit de grève n'existe pas en Indonésie).

Amélioration des finances publiques, de la qualification professionnelle, développement des investissements locaux et diffusion d'un modèle culturel industriel, tels sont les principaux effets sur le village. Mais, remarque Rampini, l'usine Nestlé ne correspond pas de façon optimale aux besoins de l'économie indonésienne: la mécanisation est préférée au travail alors même que le chômage est élevé.

Les consommateurs enfin. Il s'agit essentiellement de la classe moyenne urbaine pour qui le lait est un symbole du standing occidental. L'opération Nestlé consiste donc à transformer le lait de la campagne en un produit coûteux pour les villes; cette opération a ses limites: la productivité des vaches est faible et le produit fini dépend très largement des importations de lait de Nouvelle-Zélande. Le choix de Nestlé n'a pas été fait en fonction des

INFORMATION

Entre personnes compétentes

«(...) Ceux qui font profession d'être nos adversaires se sont en premier lieu adressés aux milieux religieux, sans doute parce qu'il s'agit d'une communauté où l'on rencontre davantage de compassion pour les malheurs supposés du prochain en même temps que moins de méfiance quant aux mobiles méprisables de cette diffamation. Mais ayant déjà eu l'occasion de m'exprimer sur cette lamentable affaire, je n'insisterai pas davantage sur l'énormité de ces accusations, proférées, est-il besoin de le dire, sans le moindre commencement de preuve, mais qui parfois réussissent à inquiéter des gens dont la bonne foi a été odieusement abusée.»

Le président du conseil d'administration de Nestlé, M. P. Liotard-Vogt, ne mâchait pas ses mots, faisant le point de la controverse pour les actionnaires de sa société en mai 1979: les gens d'Eglise, odieusement manipulés! Il revenait sur le sujet cette année, devant les mêmes actionnaires, et toujours sur le même ton; nous citons encore:

LE BOYCOTT ET LE DIALOGUE

«(...) Il est un sujet qui ne mériterait pas d'être traité autrement que par le mépris qu'il inspire (...) Il s'agit d'une tentative de boycott de nos produits qu'un groupe d'activistes ayant trouvé leur inspiration initiale en Europe s'efforce de mener à bien aux Etats-Unis, sans doute parce qu'aucun de nos produits d'alimentation infantile n'est fabriqué ni vendu dans ce pays, ce qui fait qu'un public ne

connaissant pas nos produits et encore moins les conditions de leur emploi a, pour cette raison, moins de sens critique qui lui permette de constater d'emblée la malveillance et, peut-on dire, l'inanité de telles accusations.» Et plus loin: «Notre position demeure inchangée; non seulement nous avons toujours accepté, mais nous souhaitons et recherchons tout dialogue ou échange de vues sur les sujets soulevés avec des gens, à condition qu'ils soient compétents et concernés, c'est-à-dire d'une part le corps médical, et d'autre part les autorités des pays où nos produits sont vendus et continuent d'ailleurs à l'être sans la moindre restriction (...)

Par contre, nous ne rechercherons aucun contact avec des gens incompetents dont la plupart ne savent pas de quoi ils parlent et dont malheureusement la malveillance trouve son origine dans des

besoins du pays mais «suivant une optique de marché étroite». Les intérêts de la multinationale et des militaires au pouvoir à Djakarta se recourent: favoriser les exigences de consommation d'une bourgeoisie urbaine toujours prompte à manifester son mécontentement; développer une paysannerie «privilegiée», soutien du régime.

ANALYSE MARXISTE

On le voit, le travail de Rampini est loin d'être élogieux! Prétendre, comme certains lecteurs pressés l'ont fait, qu'il s'agit d'un examen de complaisance, c'est faire preuve de myopie. Pourtant ses conclusions ne satisfont pas; la critique est ponctuelle, les conditions concrètes du développement pour les plus démunis, laissées dans l'ombre. Est-ce la brièveté du séjour de l'auteur en Indonésie, sa méconnaissance du pays; ou plus simplement son cadre d'analyse marxiste qui lui fait privilégier le développement industriel et l'urbanisation, conditions premières de la révolution sociale selon l'orthodoxie?

Les coopératives agricoles ne regroupent qu'une

petite minorité de propriétaires terriens; les paysans sans terre sont hors jeu, Nestlé et son aide technique ne les concernent pas et ils iront grossir les rangs des chômeurs urbains.

Favoriser la production du lait est un mauvais choix, affirme Rampini. Pourquoi? Parce qu'avec les quantités actuelles ce choix ne constitue qu'un gadget de luxe. Or développer la production dans une île surpeuplée comme Java ne peut se faire qu'au détriment des cultures vivrières secondaires — maïs, cacahuète, manioc —. Produit cher — le lait industrialisé — contre alimentation de base pour tous.

Nestlé s'adresse aux plus favorisés; il opère un transfert qui prive le lieu de production d'une part de sa richesse. Inutile de le lui reprocher; une multinationale n'est pas une ligue de charité, elle cherche le profit. Mais qu'elle renonce au moins à faire croire qu'elle peut faire coïncider son activité «avec une politique au service des besoins fondamentaux du pays». C'est ce que Rampini aurait pu mieux montrer, pour autant que le développement signifie pour lui la satisfaction des besoins de base pour les plus déshérités et dans l'autonomie.

motivations purement politiques et idéologiques.»

RENDEZ-VOUS À VEVEY

Au milieu du mois de septembre dernier, le chef du département Information de Nestlé à Vevey, M. K. Schnyder, envoyait à un certain nombre de curés de paroisse une invitation à une «réception» prévue pour le 10 novembre dans les locaux de la multinationale. 16 h. 30: accueil et visite du bâtiment; 18 h. exposé de M. A. Fürer, administrateur délégué; puis discussion, apéritif et dîner prévu pour 20 h. On sait vivre. Le tout sous le signe de la compréhension mutuelle, comme il se doit. Quelques lignes de la lettre en question: «(...) Notre entreprise vit dans une communauté d'hommes avec des intérêts différents. Il nous semble important que les membres de cette communauté se connaissent

mieux et essaient de se comprendre. C'est ainsi que nous avons tenté, depuis quelques années, de créer des contacts personnels avec les personnes ayant des tâches dans la vie politique, dans l'enseignement et dans différentes organisations. Dans cet ordre d'idées, M. A. Fürer, Administrateur délégué, aimerait inviter les représentants des églises pour qu'ils puissent obtenir une information de première main sur le Groupe Nestlé, sur le développement de ses activités dans le monde et aient, d'autre part, la possibilité de nous faire part de leurs réflexions éventuelles en relation avec notre entreprise (...).»

La leçon américaine a porté. Cette communauté qui se distingue par sa «compassion pour les malheurs supposés du prochain» est l'objet de toutes les sollicitudes de Nestlé. Chat échaudé craint l'eau (bénie) froide.

Insaisissable aurore

Douleur entretenue
par la nuit par la mer
Par des rivages nus
Un phare éteint Une ombre
dévorerée par des ombres
Pourquoi es-tu si loin
insaisissable aurore?
Cachés dans la forêt
des monstres chantent
si doucement
que Dieu lui-même
sorti d'un long sommeil
en soupirant se lève
fatigué de souffrir
Regarde autour de lui
dans les fraîches clairières
que ses yeux illuminent
d'un jour enfin nouveau

Georges Haldas

DOMAINE PUBLIC

Des mois cruciaux

Double sollicitation des lecteurs et abonnés du journal à la fin de la semaine passée. Le réabonnement pour 1981 (si d'aventure le bulletin vert encarté dans tous les exemplaires ne vous était pas parvenu, vous trouverez le numéro de CCP en première page!) qui conditionne la poursuite de l'expérience. Et le lancement d'une campagne de nouveaux abonnements, condition «sine qua non» de l'amélioration de la formule de DP. La fin de l'année sera cruciale. Nous attendons de vos nouvelles pour vous donner des nouvelles de DP!

POLLUTION

Léman: pas de quoi pavoiser

Le lac est donc sous la surveillance d'une commission internationale suisse et française qui publie annuellement un volumineux rapport sur l'état sanitaire du Léman. Vu la quantité des données à traiter (des milliers d'analyses), la publication des résultats prend toujours un certain temps: le diagnostic pour 1979 a été rendu public il y a quelques semaines. Le bulletin de santé du lac n'étant pas totalement négatif, il a été salué dans la grande presse avec des accents de triomphalisme et d'autosatisfaction de la plus belle venue, les ombres du tableau étant prudemment passées sous silence.

Sans entrer dans le détail de chiffres fastidieux, disons seulement qu'il y a eu amélioration de la transparence de l'eau, de la teneur en oxygène, de la valeur et de la nature de la biomasse. Il y a

eu stabilité en ce qui concerne l'acidité de l'eau, des teneurs en azote et en phosphore et de la bactériologie. Mais la situation s'aggrave en ce qui concerne les quantités de chlorures et celles de phosphore recyclable fixé dans les sédiments. Il s'agit, dans ce dernier cas, de phosphore qui se trouve piégé dans les sédiments du fond du lac, mais qui pourrait repasser dans l'eau suivant les conditions régnautes.

Il n'y a pas de quoi pavoiser. Lorsqu'une mère voit le thermomètre de son enfant stopper son ascension vers 40°, bien sûr elle est contente, mais elle ne pavoise pas... Et en plus les études sur le lac sont trop récentes pour qu'il soit possible de faire la part des causes et de savoir ce qui est dû à la météorologie, à l'homme ou à une autre origine.

En fait, on aurait dû reprendre l'avertissement du chimiste Monod, animateur de ladite commission (p. 32): «Il est de notre devoir d'attirer l'attention du lecteur sur le danger d'interpréter trop favorablement le ralentissement de certains

phénomènes. Certes une stabilisation dans l'évolution de certains paramètres ne peut qu'être réjouissante. Mais de là à estimer que c'est une victoire, c'est un pas que nous nous refusons à franchir pour le moment, tant il est vrai qu'il est impossible de faire une prospective valable étant donné l'inertie du lac et le fait que les améliorations constatées dans les mesures d'assainissement sont relativement récentes.» Pierre Lehman écrivait ici même qu'il est stupide de faire caca dans de l'eau potable. C'est encore plus vrai quand cette eau, on la boit!

PS. Puisque nous y sommes, signalons que l'appel de Pierre Lehmann (DP 567, relayé par «La Suisse») à des familles «urbaines» volontaires pour expérimenter un système de WC sans eau a été entendu au-delà de nos espérances. Ce qui ne veut pas dire, bien sûr, que les inscriptions soient closes: vous pouvez toujours vous annoncer à la SEDE (Midi 33, 1800 Vevey — tél. 021 51 05 15).

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Anciens élèves

«Ils» (ou «elles») me disent: vous ne parlez pas beaucoup de *Lausanne bouge*... Peur de vous compromettre?

La vérité est que de ma vie, je ne me suis trouvé dans une situation aussi délicate.

Vous avez reçu l'appel du «Comité pour la sauvegarde de l'ordre à Lausanne»?:

«*Cela suffit!* La population lausannoise n'est pas disposée à supporter plus longtemps la casse hebdomadaire de *Lausanne bouge*. La municipalité et le syndic ont le devoir d'assurer l'ordre public, non seulement en faisant arrêter après coup, pour quelques heures, quelques casseurs, mais en empêchant

à temps tout acte de violence contre les personnes et la propriété, tant publique que privée.»

(Et dire que je suis supposé présenter Rousseau à mes élèves, qui, précédant Proudhon, pense que la propriété privée, c'est le vol!)

... Comité dont le responsable est M. O. Delacrétaz (Ligue Vaudoise, «Nation») — lequel fut mon élève!

Pas bête du tout! Une conférence sur *Charles Maurras*, excellente (j'ai dû mettre 9 ou 10)...

Dans la même classe, Richard Garzarolli — une conférence, excellente, sur Henri Bosco (j'ai dû mettre 9 ou 10) — cette année-là, j'ai lu principalement du Garzarolli, 800 pages, roman, nouvelles, poèmes, pièce de théâtre...

Je le revois — Delacrétaz, donc — remontant la Mercerie avec ses camarades en chantant: ils avaient été noyer en effigie l'un de leurs professeurs (ce n'était pas moi!) dans la fontaine de la

Palud! Dieu merci, la police n'est pas intervenue, si bien qu'il n'y a pas eu de bris de vitrines, mais les populations étaient justement émues, et le professeur, sans aller jusqu'à demander plus de fermeté de la part des autorités, n'avait pas apprécié!

A l'époque, on était beaucoup moins avancé qu'aujourd'hui.

«La municipalité et le syndic ont le devoir...» Je connais ce syndic, M. Delamuraz — il fut mon élève!

Pas bête du tout! Je lui enseignais l'anglais (on ne soulignera jamais assez *l'humour* du Bon Dieu!) Il avait treize et quatorze ans, et ses camarades, qui l'aimaient bien, l'avaient surnommé: «Le Syndic»... A cause de son ampleur, de sa présence, de sa faconde, qui laissaient présumer une belle carrière politique — il y a un instinct dans les foules, comme disait Töpffer.

Etait-ce l'époque où M. Chevallaz était devenu

syndic, après avoir abandonné son magnifique programme politique de 1937: Indépendance de l'île de Rolle, annexion de la Savoie; protection, si je me rappelle bien, des jeunes filles et des oiseaux chanteurs? Ou de M. Peytrequin?

Comme vous voyez, je me trouve quasiment pris dans une histoire de famille...

Et puis, j'ai été l'ami du très vieil Edmond Gilliard. Lequel écrivait:

«Ce sont les vieux qui sabotent la vieillesse. Si les jeunes sont impertinents, c'est que les vieux sont inconvenants. Les jeunes manquent de respect, parce que les vieux manquent de dignité. (...) En somme, il n'y a de *petits merdeux*...» — pardon: j'ai fait une faute de plume! — «En somme, il n'y a de jeunes voyous que parce qu'il y a de vieux crétins.»

J. C.

A SUIVRE

Election complémentaire au Conseil d'Etat genevois pour remplacer le socialiste Willy Donzé. Le choix du PS, Christian Grobet, provoque quelques remous dans les partis bourgeois. Et surgit la candidature de M. Aloys Werner, professeur à la Faculté de médecine, qui s'estime de ce fait particulièrement qualifié pour reprendre le Département de la santé publique. Voici venu le règne des spécialistes! Si cela se trouve, pour le Département de justice et police, il faudra pourtant choisir entre un gendarme et un magistrat.

* * *

Première mondiale, samedi dernier, du dernier film du cinéaste genevois Claude Goretta, «La Provinciale», à Zurich. Après les banquiers, les industriels, voici les cinéastes qui prennent le chemin de la cité des gnomes.

* * *

48 millions de ventes en quatre jours et demi pour Christie's à Genève la semaine passée. Une fort belle arrière-saison, comme dit le chroniqueur du «Journal de Genève». Mais attention à bien vous couvrir, le fond de l'air est froid.

POINT DE VUE

Du côté de chez Gutenberg

Tout de même des choses qui font plaisir...

Par exemple, cet «Atlas des oiseaux nicheurs de Suisse», édité par la Station ornithologique de Sempach (6024 Sempach). Pure merveille! On remercie tous ceux qui, par les milliers d'heures qu'ils ont passées à observer mouvements et comportements des oiseaux, ont rendu possible cet admirable inventaire.

Dans la même volée, les «Animaux protégés de Suisse», distribué par la LSPN (case 73, 4020 Bâle). Utile, nécessaire — mais triste par les constats posés. A offrir, pour Noël, à tous les gamins (env. 17 francs).

Un étage en dessous, dans l'ordre naturel: «Les Plantes — leurs amours, leurs problèmes, leurs civilisations», de Jean-Marie Pelt (Ed. Fayard, 30 francs).

Curieux bouquin, en même temps un brin gnangnan — l'absence d'illustration est pénible et même inadmissible — et passionnant par les angles de prise de vue choisis par l'auteur. C'est la première fois — mais je ne suis pas fin connaisseur, loin de là — que je trouve une évocation aussi claire, aussi vivante, de *l'évolution* des végétaux, de leurs modes d'adaptation et de reproduction. La somme ahurissante de faits classés, comparés et expliqués par l'auteur dilue, en fin de compte, les bons sentiments qui lardent la présentation et le style. A placer à côté de «L'Environnement végétal» de Pierre Lieutaghi, paru en 1972 chez Delachaux et Niestlé, plus technique et plus combatif.

Cela dit, on fait remarquer, une fois de plus, qu'il est absurde et ridicule, malséant et nauséabond, grossier et même vulgaire, consternant et révélateur *de semer du gazon* alentour de bâtiments scolaires. Si les profs de sciences naturel-

les ne sont pas capables d'obtenir que les terrains soient plantés d'autre chose que de cette cauchemardesque calamité hygiéniste qu'est le gazon, il ne leur reste plus qu'à courir se foutre au lac. Propre en ordre... S'il n'en tenait qu'à moi, les collègues seraient entourés de jardins potagers, cultivés par les élèves, comme en Turquie dans les années 30.

Des questions vachardes, jésuitiques, évidentes, rigolardes, inquiétantes, rusées, quotidiennes, pétantes de santé... il y en a près de 600 dans «Le Carnaval de la physique» de Jearl Walker (Ed. Dunod, 30 fr.). Et pas seulement les questions — mais les réponses, plus ou moins détaillées. Passionnant! Walker — qui tient de temps à autre la chronique «The amateur scientist» dans le «Scientific American» — a le même talent que Martin Gardner — celui des jeux mathématiques: un affreux jojo qui s'étonne de tout. Je vous dis que c'est passionnant! Si vous ne me croyez pas...

Gil Stauffer

PS. Le sucre complet intéresse, et vivement, des médecins et dentistes français et américains. Chez nous: tirs de barrage systématiques. Décidément, nul n'est prophète en son pays.

Outre un article du Dr M.-H. Béguin, à lire dans le numéro d'avril-juin de «La prévention bucco-dentaire» (publiée par l'Association française d'odonto-stomatologie préventive; Privat, éditeur, 14 rue des Arts, 31000 Toulouse) les articles de Delaire («Régime et carie dentaire»), Lerner («La dentisterie préventive pour les années 80»), et Lestradet («Croissance et alimentation»).

PPS. Grandes manœuvres et autres sottises militaires: c'est consternant. Consternant. Gaspillage insensé, *provocateur*, méprisant. Et tout cela pour qu'un état-major — de bons pères de famille, bien sûr — puisse décompresser ses fantasmes et ses pulsions de mort. Cette chère humanité...

Les agents sont de braves gens

Pour l'édification des manifestants qui auraient maille à partir avec les forces de l'ordre ces pro-

chaines semaines, la définition du «gendarme» genevois telle que publiée dans le recueil officiel d'évaluation des fonctions. Ah, les braves gens!

Sûr que M. Fontanet avait raison lors de la dernière «Table ouverte» consacrée aux manifs un de ces derniers dimanches.

1. Dénomination de la fonction	Code fonction
Gendarme	3.01.002
2. But de la fonction	
Diriger et contrôler la circulation; veiller à l'ordre public, au respect des lois et règlements, à la protection des personnes et des biens en utilisant, au besoin, la contrainte ou la force; prévenir, rechercher et réprimer toute forme d'infraction ou de délit, établir les faits, rechercher les preuves, les témoignages, identifier et arrêter les suspects ou les délinquants.	
3. Description de la fonction	
Sous la foi du serment, la fonction implique notamment :	
<ul style="list-style-type: none"> - conseiller, renseigner ou réprimander le public; exercer des surveillances et des filatures, procéder à des arrestations; éduquer et protéger les enfants aux entrées et sorties d'école; assurer un planton de circulation; - effectuer diverses enquêtes, escorter des détenus, des personnes malades ou présentant des troubles du comportement, contrôler des identités, l'état de véhicules, établir des rapports de contravention ou d'audition après interrogatoire; - lors d'accidents, organiser les secours et le service d'ordre, établir un constat avec plan des lieux, soumettre des conducteurs au test du breathalyser ; se familiariser à la conduite de plusieurs genres de véhicules; - intervenir lors d'incidents, de sinistres ou de perturbation; participer à des services de maintien de l'ordre, à des manifestations, en tenue spéciale, à des stages pratiques, à des cours de perfectionnement (Institut suisse de police) et d'entraînement physique; - assumer diverses tâches administratives; témoigner devant les tribunaux. 	

PS. Dans le même ordre d'idées, nous versons au dossier «manifs» ces propos tenus par le président de la Confédération, M. G.-A. Chevallaz, dans le cadre d'un discours consacré à la défense nationale et à l'opinion publique, pour les «Rencontres suisses» au début de ce mois, propos rapportés, avec la satisfaction que l'on devine, par le «Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais» (10.11.80):

«Ainsi des jeunes gens de bonne famille quittent-ils la Jaguar de papa et la piscine chauffée de maman pour aller, les pieds nus, jouer de la flûte douce sur le sentier des chênes. D'autres sont moins inoffensifs et l'on voit des jeunes filles, à visage d'ange, cambrioler des banques et créer des dépôts d'armes et de faux passeports en vue du coup de force de la révolution finale. D'autres enfin prennent plaisir à

perturber le trafic, à casser des vitrines et à faire courir la police en des samedis chauds, mai 68 en modèle réduit et limité, alimentant la presse et la télévision, donnant matière aux dissertations psycho-sociologiques, aubaine à quelques démagogues en quête de récupération juvénile et courant à la traîne. La jeunesse est une condition provisoire et périssable, pas toujours facile à vivre. Nous devons nous préoccuper d'elle, de sa formation, des conditions de son avenir. Pourtant, nous ne saurions lui imposer notre retrait comme une œuvre d'art définitive, ni exiger qu'elle mette continuellement ses pas dans nos traces. Elle a droit à l'indépendance, à la critique, aux jugements personnels. Mais cette affirmation de la personnalité juvénile a dans notre société d'autres voies ouvertes que la subversion explosive ou le désordre gratuit. La démonstration quotidienne en est faite par les dizaines de milliers de jeunes, par l'immense majorité de la jeunesse, ouverte, franche, active dans ses écoles, dans son travail, dans le sport, dans les sociétés, à l'armée.»

LE MARATHON DU PRÉSIDENT

Il est vrai que si on devait prendre en compte la quintessence de toutes les interventions publiques de M. G.-A. Chevallaz... L'Agence télégraphique suisse qui n'en rate pas une, par devoir et par fidélité, répertoriait le 24 novembre, pour le seul mois en cours et pour la seule ville de Lausanne, la présence du président de la Confédération au moins aux huit manifs «publiques» suivantes: Journées du film militaire, cette assemblée des «Rencontres suisses» dont nous nous faisons l'écho, réunion de gymnastes, 75^e anniversaire de la Société des hôteliers de Lausanne-Ouchy, déjeuner-débat du Cercle lausannois de la presse, Jeune chambre économique de Lausanne, Société suisse des officiers des troupes sanitaires et, dimanche prochain, 75^e anniversaire de la Société vaudoise des dragons, guides et mitrailleurs.